

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 707253 NB Inc.		Date d'inspection Le 30 juillet 2026
Nom de l'établissement Au pays des merveilles		Numéro de permis 2019573
Adresse 162 chemin Cormier Village Grand-Barachois NB E4P 7A4		Numéro de téléphone (506) 532-9536
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	13 août 2026	
Commentaires: Dans un dossier d'un nouveau membre du personnel, la description de ses fonctions et de ses responsabilités est manquante.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	13 août 2026	
Commentaires: Dans un dossier d'un nouveau membre du personnel, la déclaration signée concernant les obligations que lui imposent la Loi et le règlement sur les permis est manquante.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	30 juil. 2026	30 juil. 2026
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe une bouteille de Tylenol pour enfant dans une salle de classe. La bouteille de Tylenol était sur une étagère hors de la portée des enfants, mais n'était pas barrée sous clé à l'endroit distinct pour les médicaments. Après la demande de la Mentore, l'éducatrice a rangé la bouteille sous clés .La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.
Les éléments suivants ont été vérifiés :
- L'affichage est affiché dans un endroit bien en vue
- Les dossiers des enfants
- Le consentement signé dans le dossier des enfants

Commentaires généraux

- Les fiches des médicaments administrés
- Les médicaments
- Les dossiers d'incidents
- Santé
- L'orientation des enfants

La Mentore en assurance de la qualité a observé la présence d'une table sensorielle avec de l'eau dans l'aire de jeu extérieure du groupe des enfants en bas âge. L'éducatrice a expliqué que les enfants avaient joué avec l'eau la veille avant le dîner. Toutefois, en raison de la chaleur élevée durant l'après-midi, les enfants n'étaient pas retournés jouer à l'extérieur. Elle a également informé la Mentore que la procédure habituelle consiste à vider le bac après chaque utilisation afin de maintenir un environnement propre et sécuritaire pour les enfants. Lors de la sortie des enfants à l'extérieur, l'éducatrice a vidé l'eau qui s'y trouvait.

La Mentore en assurance de la qualité a eu une discussion avec les exploitantes concernant le vocabulaire utilisé par les éducatrices auprès des enfants. Lors de ses observations, la Mentore a entendu des éducatrices utiliser le terme « sisi » pour demander aux enfants de s'asseoir. Il est important de privilégier un langage clair, précis et conforme au vocabulaire approprié. Les nourrissons et les jeunes enfants traversent une période cruciale de développement du langage. Durant cette étape, ils acquièrent les sons, les mots, la structure des phrases et les habiletés de communication en observant et en écoutant les adultes qui les entourent. Les éducatrices jouent donc un rôle essentiel comme modèles linguistiques.

Afin de soutenir le développement optimal du langage et d'enrichir le vocabulaire des enfants, les éducatrices devraient utiliser des mots complets et appropriés dans leurs interactions quotidiennes. L'utilisation d'un langage riche et précis favorise non seulement l'acquisition du vocabulaire, mais contribue également au développement des compétences en communication et à la compréhension du langage chez les jeunes enfants.

La Mentore en Assurance de la Qualité a aussi clarifié l'article du règlement 22. Routine quotidienne. Les jeux à l'extérieur ne sont pas permis si la température atteint 33 °C ou plus avec l'humidex.

original signé par
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 juillet 2026

Date

original signé par
Christine Gallant

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"